



COMMUNIQUÉ

L'UMIH signe la Charte VALO RESTO PRO®

Strasbourg, le 25 novembre 2021 : À l'occasion de son 69^{ème} Congrès, l'UMIH, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, a signé la Charte VALO RESTO PRO® en présence du SYNEG (syndicat national de l'équipement des grandes cuisines) et de l'éco-organisme Ecologic qui en sont les initiateurs. En plus de la promesse d'une gestion conforme des déchets d'équipements de cuisine, la Charte confirme l'engagement de toute une filière en faveur d'une économie circulaire.

VALO RESTO PRO® a été créé en 2014 par le SYNEG et ECOLOGIC dans le but d'apporter aux exploitants une solution simple de collecte et de recyclage de leurs équipements de cuisine & de blanchisserie usagés.

En signant la Charte, l'UMIH s'engage ainsi à soutenir VALO RESTO PRO® en œuvrant auprès de ses milliers d'adhérents à la préservation de l'environnement par :

- Le respect de la réglementation sur les déchets d'équipements de cuisine & de blanchisserie¹ ;
- L'information des salariés, des fournisseurs et des clients sur la gestion des déchets ;
- La promotion des solutions de collecte & de recyclage.

Roland HEGUY, Président confédéral de l'UMIH, déclare : « *Notre profession est en première ligne pour prendre des mesures en faveur du développement durable. Nos professionnels sont déjà impliqués dans la gestion des déchets, ainsi nous devons systématiser les bonnes pratiques. La signature de cette charte est un acte concret de plus pour favoriser la bonne gestion de nos entreprises.* »

Avec la signature de l'UMIH, VALO RESTO PRO® est désormais soutenu par les 11 principales organisations professionnelles de la filière : CINOV RESTAUCONCEPTEURS, FCSI FRANCE, GNI, RESTAU'CO, RESTO FRANCE EXPERTS, SNEFCCA, SNRC, SYNEG, UDIHR, UMIH, UNACPRO.

Pour Pierre MARCEL, Président du SYNEG, « *le soutien de l'UMIH va permettre de faire progresser la collecte qui a atteint 8 500 tonnes de matériels usagés en 2020. Et les restaurateurs n'ont rien à débourser puisque ce sont les fabricants qui financent le dispositif. Ainsi, 70% de l'acier inoxydable utilisé en Europe provient du recyclage.* »

VALO RESTO PRO® est à la fois un dispositif opérationnel et un label :

- Le dispositif simplifie la vie des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, des discothèques et des métiers de bouche, en leur offrant un guichet unique qui prend en charge 2 flux de déchets souvent mutualisés : les équipements de cuisines & de blanchisserie d'une part, et les éléments d'ameublement des cuisines d'autre part. Ce dispositif de collecte, sur site ou via un réseau de points d'apport assure une dépollution et un recyclage en toute conformité, partout en France.
- Le label garantit aux détenteurs des équipements, que les producteurs qui les équipent gèrent bien la fin de vie de leurs équipements conformément à la Loi et valorise l'engagement de toute notre filière en faveur de la préservation de l'environnement.

Pour René-Louis PERRIER, Président d'ÉCOLOGIC : « *Ecologic accompagne le SYNEG depuis 2014, ce chemin en commun est emblématique de la volonté des producteurs de cuisine professionnelle et des métiers de bouche de s'intégrer pro-activement dans l'économie circulaire. La signature de l'UMIH est une étape supplémentaire significative qui nous permettra de mettre en œuvre des solutions performantes de collecte et de recyclage notamment en les facilitant avec VALO RESTO PRO et l'application i-Dépose qui permet la reprise des équipements usagés par des points de collecte conformes et efficents.* »

¹ Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) & Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)



A propos de :

- **L'UMIH**, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales, outre-mer inclus.

Contacts : Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr
Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr

- **ECOLOGIC** est un éco-organisme. Entreprise à but non lucratif agréée par l'État, il agit pour encourager la réparation et la réutilisation des appareils électriques, et améliorer la collecte et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), partout en France. Depuis 2006, aux côtés de l'ensemble de ses parties prenantes, Ecologic contribue au développement d'une économie circulaire visant :

- La préservation des ressources naturelles :
- La recherche de la pertinence économique tout en protégeant l'environnement :
- Et le soutien à l'économie locale, sociale et solidaire (ESS).

Depuis toujours, il cherche notamment à faciliter la gestion des déchets pour les professionnels en leur procurant des solutions de collecte innovantes comme VALO RESTO PRO® et le guichet unique accessible 24h/24 pour centraliser leur démarche : www.e-dechet.com

Contact : Elisabeth STEFFANN - 06 66 74 30 75 – esteffann@ecologic-france.com

- **Le SYNEG**, Syndicat professionnel au sens de la Loi de 1884, rassemble et représente en France les fabricants d'équipements pour la restauration hors-domicile : préparation, cuisson, réfrigération, ventilation, manutention, distribution, bars, offices, conservation du vin, laverie, blanchisserie, traitement de l'eau et des déchets. www.syneg.org

En savoir plus sur VALO RESTO PRO® : <https://www.valorestopro.com/>



De G. à D. : René-Louis PERRIER (Président d'ECOLOGIC), Roland HEGUY (Président confédéral de l'UMIH), Pierre MARCEL (Président du SYNEG)